

Editorial ... **Z U**

PLOT a pour mission de s'adresser aux jeunes enseignants. Comment vérifier que son lectorat correspond bien au public visé ? Voilà la solution toute simple que nous avons trouvée. Elle est d'ailleurs mise en œuvre dès ce numéro grâce à Nicole Toussaint, notre nouvelle maquettiste qui remplace Jean Barbier (qu'il soit ici remercié pour ces trois années de travail au service de PLOT).

L'idée est de diminuer imperceptiblement la taille des caractères à chaque numéro. Au bout d'un certain nombre d'itérations, nous serons assurés que le lectorat dispose nécessairement d'une vue non dégradée par le poids des ans, ce qui nous assurera de sa jeunesse (cqfd).

Les plus presbytes d'entre nous n'auront plus qu'à offrir leur exemplaire à un jeune collègue mieux à même d'en profiter...

Plaisanterie mise à part, ce numéro de PLOT est certes dense. La raison en est la qualité des propositions qui nous parviennent. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous adresser des récits d'activités, d'expériences grandes ou petites venant de votre quotidien. PLOT se voulait un vecteur d'échanges entre les enseignants de terrain : il est en passe grâce à vous de réussir son pari.

Continuez à nous envoyer vos témoignages, montrant la face vivante, créative de notre profession. A travers chacune de vos contributions, PLOT devient vraiment un outil de Partage au service de tous.

Claudie Asselain-Missenard

Directeur de publication : Jean-Paul Bardoulat
Responsable de la rédaction : Valérie Larose
Maquette : Nicole Toussaint
Impression : Louis Jean Imprimeur (Gap)
 Dépôt légal : 617 — Novembre 2005
Editeur : APMEP, 26, rue Duméril — 75013 Paris (01 43 31 34 05)
<http://www.apmep.asso.fr> - mël : apmep@apmep.asso
Abonnement : 25 € / an ; 7 € / numéro
N° de Commission paritaire : 0709G85195
Sommaire en quatrième page de couverture

*Revue fondée par les Régionales
 d'Orléans-Tours, Poitiers et Limoges
 en 1976.*

Le mot du Président

Les mathématiques sont-elles en train de devenir une discipline complémentaire ?

Les candidats aux CAPES de sciences physiques, de SVT ou au CAPEPS (EPS) peuvent, s'ils le désirent, passer la première épreuve du CAPES de mathématiques. S'ils obtiennent à cette épreuve au moins la moyenne des admis au CAPES de mathématiques et si, évidemment, ils réussissent le CAPES de leur discipline, ils deviennent titulaires d'un certificat d'aptitude avec mention complémentaire en mathématiques. Ils pourront ainsi se voir confier un service partiel d'enseignement dans notre discipline.

Tout en reconnaissant que la possession d'un CAPES « normal » de mathématiques ne garantit pas, forcément, une bonne qualité d'enseignement et qu'à l'inverse, il existe de bons professeurs de mathématiques non titulaires du CAPES de mathématiques, nous pouvons nous poser toute une série de questions.

Quelle sera la formation de ces enseignants ? Des compétences en sciences physiques, en SVT ou ... en EPS sont-elles suffisantes pour enseigner notre matière ? À quel niveau se fera l'enseignement complémentaire ? Pourquoi les mathématiques, comme le français et la langue vivante étrangère ont-elles été choisies comme seules disciplines complémentaires ?

Autant de questions pour l'instant sans réponses. Nous resterons vigilants, car tout élève a droit à un enseignement de qualité.

Michel Fréchet

Comment s'abonner à PLOT : c'est très simple !

Les différentes formules d'adhésion aux diverses formules de l'APMEP sont disponibles sur le serveur de l'association : <http://apmep.asso.fr>

N'hésitez pas à faire adhérer votre établissement et vos collègues.

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés...

N'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante : vlarose@club-internet.fr

Pour tout envoi postal : Valérie Larose
 32 bd Nélaton 91460 MARCOUSSIS